MINISTRY OF EDUCATION

2004-2005
Accessibility Plan

105-01627/

Table of Contents

	Page
Introduction	2
Message from Minister of Education	3
Report on Achievements of 2003-2004 Planning Commitments	4
Commitments and Strategies for 2004-2005	8
For more information	13

Introduction

In December 2001, the Ontarians with Disabilities Act, 2001 (ODA) was passed into law. Its purpose is to improve opportunities for people with disabilities and to provide for their involvement in the identification, removal and prevention of barriers to their full participation in the life of the province.

One of the requirements under the ODA is that Ontario government ministries, municipalities, hospitals, school boards, colleges, universities and public transportation organizations develop annual accessibility plans to make policies, practices, programs, services and buildings more accessible to people with disabilities. The plans must be made available to the public.

This document is the second annual accessibility plan developed by the Ministry of Education. It highlights achievements of the 2003-04 plan and outlines commitments for 2004-05 so that no new barriers are created and existing ones are removed over time.

Ministries across government are increasing awareness of accessibility and integrating accessibility into daily business practices in a number of areas, including staff training, public information, facilities, and program and service delivery processes.

This ministry intends to build on its achievements by implementing initiatives that support the government's efforts and commitment to continue to make Ontario an inclusive and accessible province, where people of all abilities have a chance to fully participate and achieve their potential.

Message from the Minister

As you know, the McGuinty government is strongly committed to building communities that offer a high quality of living for Ontarians of all abilities. That is why, this fall, it is our plan to introduce measures that would make the Ontarians with Disabilities Act, 2001 (ODA) more effective and responsive to the needs of people with disabilities than ever before. As Minister of Education, I am deeply committed to working with the Hon. Dr. Marie Bountrogianni, Minister of Citizenship and Immigration, to ensure that all our citizens are able to fully participate in building a stronger Ontario.

The ministry's 2004-2005 Accessibility Plan reports on achievements over the past year in areas of direct services to the public, such as accessibility of ministry field offices, frontline staff, public inquiry services, electronic information and communications.

As a service provider, the Ministry of Education, through its provincial and demonstration schools, serves more than 800 students who are deaf, blind and deaf-blind, or have severe learning disabilities. These schools use exceptionally high standards of accessibility in the provision of their services.

Although we have taken many steps toward ensuring a completely accessible ministry, we still have work to do. In 2004-2005, we will continue to break down barriers to information, resources, programs and services to more effectively meet the needs of people with disabilities.

As the main providers of education to Ontario students, school boards are also required under the act to develop annual accessibility plans to identify, remove and prevent barriers to access for people with disabilities. Our support of more responsive and effective legislation in the future will also help fulfill the McGuinty government's commitment of attaining a good outcome for every student in public education.

Sincerely,

The Honourable Gerard Kennedy
Minister of Education

Report on Achievements of 2003-2004 Planning Commitments

The Ministry of Education has a long history of providing appropriate accommodation to the general public, employees and others with a range of disabilities and ensuring equitable access to employment opportunities.

Policies and procedures have long been in place to ensure that ministry staff, job applicants and others with a range of disabilities receive the accommodation required. Ergonomic assessments are provided to staff, upon request, as are electronic and alternate format versions of human resources and learning materials. Members of the public have multiple ways to access ministry information, products and services through the ministry website, Teletypewriter (TTY) and web phone. Ministry publications are provided in accessible formats, such as Braille, upon request.

As a service provider, the Ministry of Education, through its provincial and demonstration schools, serves more than 800 students who are deaf, blind and deaf-blind, or have severe learning disabilities. These schools use high standards of accessibility in the provision of their services in both day and residential settings.

Over the past year, the ministry has continued to build on measures already taken to improve accessibility and opportunities in other areas of direct services to the public, such as accessibility of ministry field offices, frontline staff, public inquiry services, electronic information and communications.

The ministry's commitments and achievements for 2003-04 include:

Commitment:

Review various regulations that have previously been identified as including out-of-date and inappropriate language, such as 'trainable retarded', and replace such terms with current and acceptable language. The following regulations will be reviewed:

- Education Act, Revised Regulations of Ontario, 1990, Regulations 285, 298, 306
- Ontario College of Teachers Act, 1996, Ontario Regulation 184/97

Status:

Completed

Commitment: Establish an accessibility planning team to assess progress made on the annual accessibility plan.

Status: Completed

Commitment: Build on the ministry's current practices to ensure that the impact on accessibility is considered in all new and ongoing policy and program development. Tools, questions and checklists on disability considerations will be developed to aid policy and program staff in their work.

Status: Completed

Commitment: Review ministry orientation program for employees to ensure information on staff rights to accommodation, the managers' responsibility to accommodate and any associated mandatory training is developed and included in all new packages. This will also involve a review of the ministry's internal intranet site to ensure that information on employee accommodation is clear and current.

Status: Completed

Commitment: Review the youth marketing initiative for the recruitment of young people into the Ontario Public Service to identify any barriers to the access of materials, presentations and locations.

Status: Deferred

Rationale: The ministry will revisit its approach to attract young people into the Ontario Public Service as new external hiring opportunities are identified.

Commitment: Review all ministry field offices to identify barriers to the public in order to develop plan, with implementation to begin in 2004-05, to remove any barriers identified.

Status: Ongoing

Action/Timeframe: Specific plans for 2004-05 will be developed.

Commitment: Review information technology advisory services to ensure that accessibility is considered in the procurement of software and applications for ministry branches and review the information technology help desk for services to staff with disabilities.

Status: Completed

Commitment: Ensure accessibility is considered when developing the new ministry e-mail guide.

Status: In progress

Action/Timeframe: The ministry working group will complete and release the guide by December 2004.

Commitment: Build on current services to the public by ensuring that all front-line and telecommunications staff have the necessary knowledge and skills to provide good customer service to people with a broad range of disabilities.

Status: Completed

Commitment: Conduct focus groups with reception, frontline, public inquiry and hotline staff to assess their level of knowledge about accessibility issues, the use of various alternate communication tools and the skills needed to provide good customer service to people with disabilities. A plan will be developed by the ministry to respond to any identified training needs.

Status: In progress

Action/Timeframe: The ministry will continue to raise awareness of disability issues as part of its ongoing commitment to build on its employment practices and processes to ensure accessibility for people with disabilities.

Commitment:

Develop, over the next two years, a staff awareness and education campaign to raise awareness of disability issues and how to remove barriers for the public and staff. The campaign will involve:

- developing an accessibility awareness Intranet site;
- holding Lunch 'N' Learn sessions on disability issues; and
- having discussions about disability issues and providing services to people with disabilities in all staff meetings and the ministry's internal newsletter.

Status:

In progress

Action/Timeframe:

The ministry continues to raise awareness of disability issues. A module on leadership and disability, for example, was included in our leadership training program.

Commitment:

Build on existing procedures to improve evacuation procedures for people with disabilities.

Status:

Completed

Commitment:

Develop communication protocols to ensure that all public invitations and promotions of ministry meetings and events include a statement offering accommodation upon request.

Status:

Completed

Commitment:

Purchase new software to create accessible web pages and develop a new, accessible template for the ministry's intranet site. The following steps will also be taken:

- provide support and advice to branches to help them implement the new accessible Intranet template;
- provide updates and information on accessibility issues to staff involved in intranet development;
- update the ministry Guide to Web Publishing to include information on accessibility for intranet developers;
- review new web pages for accessibility before posting; and
- develop an accessibility checklist for general software and applications to ensure that all new information technology that is bought is accessible.

Status:

Completed

Commitments and Strategies for 2004-2005

Over the next year, the ministry will continue to build on efforts already underway to improve opportunities and accessibility to people with disabilities and to prevent future barriers. Impact on accessibility will continue to be considered in key ministry processes, including policy and program development, planning, communications and event planning. The ministry will also build on measures to ensure that staff is increasingly aware of disability issues and has the knowledge and skills required to provide good customer service to people with disabilities.

Making sure that the ministry's website is fully accessible to people with a range of disabilities will continue to be a central part of the ministry's work. The ministry will also continue to broaden the many different ways that its information, products and services can be accessed through a variety of tools, such as web phone, TTY, braille and other alternate formats that often provide primary access to government for people with disabilities.

The ministry continues to provide an important service to the disabled through its provincial and demonstration schools, which serve more than 800 students who are deaf, blind and deaf-blind, or have severe learning disabilities. These schools use high standards of accessibility in the provision of their services in both day and residential settings.

Legislative Requirements

Procurement of Goods and Services

Commitment: Implement the Guidelines for Procurement of Accessible Goods and Services.

Action: Incorporate the guidelines into training sessions for staff responsible for the procurement of goods and services.

Timeframe: Fall 2004

Commitment: Build on the 2003-04 commitment to develop a checklist for software and applications dedicated to accessibility solutions.

Action: Work with ministries across the public service and the vendor community to develop the checklist.

Timeframe: March 2005

Ministry Offices and Facilities

Commitment: Build on existing acts and regulations to improve barrier free accessibility in ministry buildings.

Action: Review design proposals to ensure that barrier free requirements in all acts and regulations are met.

Implement new procedures to ensure that all staff with disabilities are provided with a cell phone/walkie talkie and assistance in the event of an emergency evacuation.

Timeframe: Ongoing

Publications

Commitment: Ensure that publications are available in alternate formats.

Status: Ongoing

Timeframe: Provide publications in alternate formats on a regular and ongoing basis for members of the public.

Commitment: Provincial schools will provide publications in alternate formats to school boards and families of students.

Status: Ongoing

Internet Sites

Commitment: Ensure that the ministry intranet and website meet or exceed accessibility requirements by carrying out the following measures:

- provide ongoing expertise, quality assurance measures and advice on achieving compliance with the act;
- carry out tests, as required, of community service cluster websites to ensure compliance with the act;
- ensure that new web pages are accessible as defined by the act;
- provide updates and information on accessibility issues to staff who develop intranet sites;
- implement the accessible intranet template ministry-wide;
- review new web pages to ensure they are accessible;
- update the software used for creating accessible web pages;
- purchase new/upgrades to software to create accessible web pages; and
- ensure that the Guide to Web Publishing contains current accessibility guidelines.

Timeframe: Ongoing

Policies

Commitment: All new acts, regulations, policies, programs and services will be assessed with respect to their impact on people with disabilities.

Action: Identify and address barriers

Timeframe: Ongoing

Acts and Regulations

Commitment: Continue to monitor Ontario College of Teachers Act, 1996, Ontario Regulation 184/97 to ensure that terminology used in the regulation reflects current and acceptable language related to people with disabilities.

Action: Work with the Ontario College of Teachers on their ongoing review of the regulation to ensure that terminology used in regulation reflects current and acceptable language related to people with disabilities.

Timeframe: September 2006

Programs and Services

Commitment: Build on 2003-04 commitment to review all ministry field offices to identify communication barriers to staff and the public and to develop an implementation plan.

Action: Identify barriers and develop plan to remove barriers

Timeframe: March 2005

Commitment: Continue to build on employment practices and processes to ensure accessibility for people with disabilities:

Action: This commitment will be accomplished by:

- incorporating an accessibility awareness component in orientation packages for all new staff and in performance agreements;
- considering the accessibility needs of people with disabilities in recruitment practices;
- providing training and support to managers and supervisors on how to meet the accessibility needs of employees and the accessibility requirements of job applicants;
- ensuring that the human resources intranet site provides clear and current information;
- Completing the re-formatting of internal human resources branch website in compliance with the act's accessibility format; and
- developing outreach materials in alternate formats to facilitate accessibility and identify accessibility needs for any outreach activities.

Timeframe: March 2005

Practices

Commitment: Provide staff with a new e-mail guide that includes information on best practices in e-mail communications.

Action: Review new ministry e-mail guide for accessibility considerations.

Timeframe: December 2004

Commitment:	Raise staff awareness of accessibility issues and how to remove barriers for the public and staff.
Action:	Develop an action plan.
Timeframe:	March 2005

For more information

Questions or comments about the ministry's accessibility plan are always welcome.

Please phone:

General inquiry number:	**416-325-2929 or 1-800-387-5514**
TTY number:	**1-800-263-2892**
E-mail:	***info@edu.gov.on.ca***
Ministry website address:	***www.edu.gov.on.ca***

Visit the Ministry of Citizenship's Accessibility Ontario web portal at: *www.gov.on.ca/citizenship/accessibility*. The site promotes accessibility and provides information and resources on how to make Ontario a barrier-free province.

To order a free copy of this plan in an alternate format, please contact:

Publications Ontario
880 Bay Street, Toronto, ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out of town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free: 1-800-268-8758
TTY Service: 1-800-268-7095

Queen's Printer for Ontario

ISSN 1708-4601

Ce document est disponible en français.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Plan d'accessibilité
2004-2005

Ontario

Table des matières

	Page
Introduction	2
Message du ministre de l'Éducation	3
Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2003-2004	4
Engagements et stratégies pour 2004-2005	8
Renseignements	13

Introduction

En décembre 2001, la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO) a été adoptée. Cette loi vise à offrir davantage de possibilités aux personnes handicapées et à obtenir leur concours pour détecter, éliminer et prévenir les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la vie de la province.

La LPHO exige entre autres que les ministères du gouvernement de l'Ontario, les municipalités, les hôpitaux, les conseils scolaires, les collèges et universités et les organisations de transport en commun élaborent tous les ans des plans d'accessibilité pour rendre leurs politiques, pratiques, programmes, services et édifices plus accessibles aux personnes handicapées. Ces plans doivent être mis à la disposition du public.

Le présent document est le deuxième plan d'accessibilité annuel élaboré par le ministère de l'Éducation. Il met l'accent sur les réalisations relatives aux engagements définis dans le plan de 2003-2004, et décrit les engagements pris pour 2004-2005 afin d'éviter la création de tout nouvel obstacle et d'éliminer progressivement les obstacles actuels.

Tous les ministères s'emploient à accroître la sensibilisation à l'amélioration de l'accessibilité et intègrent cette question aux pratiques opérationnelles quotidiennes dans plusieurs secteurs, y compris la formation du personnel, l'information du public, les locaux et les processus de prestation des programmes et des services.

Notre Ministère a l'intention de se fonder sur ses réalisations pour lancer des initiatives qui appuient les efforts déployés et l'engagement pris par le gouvernement pour continuer à faire de l'Ontario une province plus intégrée et accessible, où les personnes de toutes aptitudes peuvent participer pleinement à la vie de la société et réaliser leur potentiel.

Message du ministre

Comme vous savez, le gouvernement McGuinty est déterminé à favoriser l'épanouissement communautaire afin d'offrir une qualité de vie élevée à toute la population de la province, sans exception. C'est pourquoi, cet automne, nous avons l'intention de mettre en place des mesures pour que la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO) soit plus efficace et qu'elle réponde mieux que jamais aux besoins des personnes handicapées. En ma qualité de ministre de l'Éducation, je suis fermement déterminé à travailler avec l'honorable Marie Bountrogianni, ministre des Affaires civiques et de l'Immigration, afin que tous nos citoyens et citoyennes puissent participer pleinement à la construction d'un Ontario plus fort.

Le plan d'accessibilité du Ministère pour 2004-2005 présente les réalisations de l'année écoulée dans les domaines où des services sont directement fournis aux membres du grand public, comme l'accessibilité des bureaux régionaux du Ministère, du personnel de première ligne, des services de renseignements au public, de l'information électronique et des communications.

À titre de fournisseur de services, le Ministère dessert plus de 800 élèves atteints de surdité, de cécité ou de surdi-cécité, ou ayant des troubles d'apprentissage graves, par l'intermédiaire de ses écoles provinciales et d'application. Ces établissements appliquent des normes particulièrement élevées en ce qui a trait à l'accessibilité de leurs services.

Malgré les nombreuses mesures que nous avons prises pour assurer un ministère totalement accessible, il reste encore beaucoup à faire. En 2004-2005, nous continuerons d'éliminer les obstacles à l'information, aux ressources, aux programmes et aux services, afin de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.

En tant que principaux fournisseurs de services d'éducation aux élèves de la province, les conseils scolaires sont également tenus par la loi d'élaborer des plans d'accessibilité annuels pour détecter, éliminer et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées. En renforçant la loi afin qu'elle soit plus efficace et réponde mieux aux besoins de la population, nous aiderons également le gouvernement McGuinty dans son engagement à obtenir de bons résultats pour tous les élèves du système d'éducation public.

Le ministre de l'Éducation,

L'honorable Gerard Kennedy

Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2003-2004

Depuis longtemps déjà, le ministère de l'Éducation s'efforce de répondre aux besoins des membres du grand public, des employés et des autres personnes qui ont divers handicaps, en leur fournissant les adaptations nécessaires et en assurant l'équité en matière d'emploi.

Le Ministère applique depuis longtemps des politiques et des modalités pour que ses employés, les demandeurs d'emploi et d'autres personnes qui ont une forme de handicap obtiennent les adaptations dont ils ont besoin. Le Ministère fournit sur demande à ses employés des évaluations ergonomiques ainsi que des versions électroniques et sur support de substitution du matériel relatif aux ressources humaines et à l'apprentissage. Les membres du public, pour leur part, ont accès à l'information, aux produits et aux services du Ministère au moyen de son site Web, d'ATS et d'un téléphone Web. Les publications du Ministère sont aussi disponibles, sur demande, sur des supports de substitution comme le braille.

À titre de fournisseur de services, le Ministère dessert plus de 800 élèves atteints de surdité, de cécité ou de surdi-cécité, ou ayant des troubles d'apprentissage graves, par l'intermédiaire de ses écoles provinciales et d'application. Ces établissements appliquent des normes très élevées en matière d'accessibilité, qu'ils soient des écoles de jour ou des internats.

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a encore amélioré les mesures déjà prises pour accroître l'accessibilité et les possibilités dans d'autres domaines où des services sont directement fournis aux membres du grand public, comme l'accessibilité des bureaux régionaux du Ministère, du personnel de première ligne, des services de renseignements au public, de l'information électronique et des communications.

Les engagements et réalisations du Ministère pour 2003-2004 comprenaient notamment ce qui suit :

Engagement :

Examiner divers règlements dont on sait déjà qu'ils utilisent des termes désuets et inappropriés, comme « élève déficient moyen », pour les remplacer par des termes plus actuels et appropriés. Les règlements suivants ont été revus :

- *Loi sur l'éducation*, Règlements refondus de l'Ontario de 1990, Règlements 285, 298, 306
- *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*
  Règlement de l'Ontario 184/97

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Établir une équipe de planification de l'accessibilité pour évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne le plan d'accessibilité annuel.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Se fonder sur les pratiques actuelles du Ministère pour s'assurer qu'on tient compte de l'incidence sur l'accessibilité dans toute élaboration nouvelle ou continue de programmes et de politiques. Des outils, des questions et des listes de contrôle pertinents seront élaborés afin d'aider le personnel chargé des politiques et des programmes.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Examiner le programme d'orientation des employés pour s'assurer qu'il comporte de l'information sur leur droit à obtenir des adaptations, sur la responsabilité des gestionnaires de répondre aux besoins des employés à cet égard ainsi que sur toute formation obligatoire qui s'y rapporte. Dans le cadre de cet examen, le Ministère veillera notamment à ce que l'information sur les adaptations qui figure sur son site intranet soit claire et à jour.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Examiner l'initiative de promotion auprès des jeunes, dont le but est de favoriser le recrutement de jeunes travailleuses et travailleurs pour la fonction publique de l'Ontario, pour repérer et éliminer tout obstacle à l'accessibilité de la documentation, des présentations et des installations.

État d'avancement : Engagement reporté

Motif : Le Ministère modifiera sa démarche afin d'attirer de jeunes travailleuses et travailleurs dans la fonction publique de l'Ontario à mesure que de nouvelles possibilités de recrutement externe sont déterminées.

Engagement : Examiner tous les bureaux régionaux du Ministère afin de détecter les obstacles auxquels se heurtent les membres du grand public et d'élaborer un plan dont la mise en œuvre commencera en 2004-2005 de façon à éliminer les obstacles ainsi décelés.

État d'avancement : Engagement permanent

Mesures et calendrier : Des plans précis seront élaborés pour 2004-2005.

Engagement :

Examiner les services consultatifs en matière de technologie d'information pour veiller à ce que l'accessibilité soit prise en compte dans l'achat de logiciels et de programmes pour les directions du Ministère et étudier les services de dépannage pour voir s'ils répondent aux besoins des employés handicapés.

État d'avancement :

Engagement réalisé

Engagement :

S'assurer ce que l'accessibilité est prise en considération lors de l'élaboration du nouveau guide sur le courriel.

État d'avancement :

Engagement en cours de réalisation

Mesures et calendrier :

Le groupe de travail du Ministère terminera et publiera le guide d'ici décembre 2004.

Engagement :

Se fonder sur les services offerts actuellement au public pour veiller à ce que tout le personnel de première ligne et des télécommunications possède les connaissances et les compétences requises pour offrir un service de qualité aux personnes ayant divers types de handicaps.

État d'avancement :

Engagement réalisé

Engagement :

Tenir des entrevues de groupe avec le personnel d'accueil, les employés de première ligne et le personnel des renseignements au public, pour évaluer leur connaissance des questions liées à l'accessibilité, l'utilisation d'outils de communication de rechange et les compétences nécessaires pour offrir un service de qualité aux personnes handicapées. Le Ministère élaborera un plan en vue de satisfaire tout besoin de formation ainsi déterminé.

État d'avancement :

Engagement en cours de réalisation

Mesures et calendrier :

Le Ministère continuera de sensibiliser les gens aux questions liées à l'accessibilité dans le cadre de son engagement constant d'améliorer ses pratiques et processus d'emploi afin d'assurer l'accessibilité aux personnes handicapées.

Engagement :

Élaborer, au cours des deux prochaines années, une campagne de sensibilisation et d'éducation des employés pour mieux faire connaître les questions liées à l'accessibilité et la façon d'éliminer les obstacles pour le public et le personnel. Cette campagne consistera à :

- créer un site intranet pour sensibiliser les employés sur les questions liées à l'accessibilité;
- organiser des déjeuners de formation portant sur les questions liées à l'accessibilité;
- aborder les questions liées aux handicaps et à la prestation des services aux personnes handicapées dans toutes les réunions avec le personnel et dans le bulletin d'information du Ministère.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation

Mesures et calendrier : Le Ministère continue de sensibiliser les gens pour mieux faire connaître les questions liées à l'accessibilité. Un module sur le leadership et les questions liées aux handicaps, par exemple, a été intégré à notre programme de formation sur le leadership.

Engagement : Faire fond sur les modalités déjà en place pour continuer à améliorer les processus d'évacuation d'urgence des personnes handicapées.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Élaborer des protocoles de communication pour s'assurer que toutes les invitations visant le grand public et promotions des réunions et événements organisés par le Ministère mentionnent la mise en place d'aménagements sur demande.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Acheter de nouveaux logiciels pour rendre les pages Web accessibles et élaborer un nouveau modèle accessible pour le site intranet du Ministère. Les mesures suivantes seront également prises :

- fournir un soutien et des conseils aux directions pour les aider à mettre en œuvre le nouveau modèle de site intranet accessible;
- fournir aux employés chargés de la conception du site intranet des mises à jour et de l'information sur les questions liées à l'accessibilité;
- actualiser le guide du Ministère sur la publication sur le Web pour y inclure de l'information sur l'accessibilité à l'intention des concepteurs de sites intranet;
- revoir toutes les nouvelles pages Web avant leur affichage pour s'assurer qu'elles sont accessibles;
- élaborer une liste de vérification des logiciels et des programmes pour veiller à ce que tous les nouveaux achats en matière de technologie de l'information favorisent une pleine accessibilité.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagements et stratégies pour 2004-2005

Au cours de la prochaine année, le Ministère poursuivra les efforts déjà déployés pour améliorer les chances des personnes handicapées, faire en sorte que ses services leur soient plus accessibles et prévenir de nouveaux obstacles. L'incidence sur l'accessibilité continuera d'être prise en compte dans les principales activités du Ministère, dont l'élaboration des politiques et des programmes, la planification, les communications et la planification des événements. En outre, le Ministère prendra de nouvelles mesures pour veiller à ce que son personnel soit de plus en plus sensibilisé aux questions liées à l'accessibilité, et possède les connaissances et les compétences requises pour fournir aux personnes handicapées un service à la clientèle de qualité.

Le Ministère s'assurera que son site Web est entièrement accessible aux personnes ayant divers types de handicaps. Il continuera en outre d'améliorer le mode d'accessibilité de son information, de ses produits et de ses services, sur demande, au moyen d'outils comme le téléphone Web, l'appareil ATS, le braille et d'autres supports de substitution qui représentent souvent pour les personnes handicapées l'accès principal au gouvernement.

Le Ministère continue de fournir un service important aux personnes handicapées par l'intermédiaire de ses écoles provinciales et d'application, qui desservent plus de 800 élèves atteints de surdité, de cécité ou de surdi-cécité, ou ayant des troubles d'apprentissage graves. Ces établissements appliquent des normes très élevées en matière d'accessibilité, qu'ils soient des écoles de jour ou des internats.

Exigences de la *Loi*

Approvisionnement en biens et services

Engagement : Mettre en œuvre les lignes directrices relatives à l'achat de biens et de services accessibles.

Mesure : Intégrer les lignes directrices dans les séances de formation destinées aux membres du personnel responsables de l'achat de biens et de services.

Calendrier : Automne 2004

Engagement : Poursuivre l'engagement énoncé en 2003-2004 d'élaborer une liste de vérification des logiciels et des programmes pour s'assurer qu'ils favorisent une pleine accessibilité.

Mesure : Travailler avec tous les ministères et les fournisseurs à l'élaboration de la liste.

Calendrier : Mars 2005

Bureaux et installations du Ministère

Engagement : Renforcer les lois et règlements en vigueur afin d'améliorer l'accessibilité sans obstacle dans les édifices du Ministère.

Mesure : Examiner les projets pour s'assurer que les exigences relatives à des aménagements sans obstacle contenues dans toutes les lois et règlements sont satisfaits.

Mettre en œuvre de nouveaux processus pour s'assurer que tous les employés handicapés reçoivent un téléphone cellulaire ou un talkie-walkie et de l'aide en cas d'évacuation d'urgence.

Calendrier : Engagement permanent

Publications

Engagement : S'assurer que les publications sur support de substitution sont disponibles.

État d'avancement : Engagement permanent

Calendrier : Fournir des publications sur support de substitution de manière régulière et permanente aux membres du grand public.

Engagement : Les écoles provinciales fourniront des publications sur support de substitution aux conseils scolaires et aux familles des élèves.

État d'avancement : Engagement permanent

Internet Sites

Engagement : S'assurer que les sites Web et intranet du Ministère respectent ou surpassent les exigences en matière d'accessibilité en mettant en place les mesures suivantes :

- fournir des conseils d'expert, instaurer des mesures d'assurance de la qualité et donner des conseils sur la façon de respecter la loi;
- au besoin, tester les sites Web regroupant des services communautaires pour vérifier si la loi est respectée;
- vérifier si les nouvelles pages Web sont accessibles de la manière prescrite par la loi;
- fournir des mises à jour et de l'information sur les questions liées à l'accessibilité aux employés chargés d'élaborer des sites intranet;
- mettre en œuvre le modèle intranet accessible à l'échelle du Ministère;
- vérifier si les nouvelles pages Web sont accessibles;
- mettre à jour le logiciel utilisé pour créer de nouvelles pages Web accessibles;
- acheter de nouveaux logiciels ou des mises à jour afin de créer des pages Web accessibles;
- vérifier si le guide sur la publication sur le Web contient des lignes directrices actuelles en matière d'accessibilité.

Calendrier : Engagement permanent

Politiques

Engagement : Les nouveaux règlements, lois, politiques, programmes et services seront évalués en ce qui a trait à leur incidence sur les personnes handicapées.

Mesure : Repérer et éliminer les obstacles

Calendrier : Engagement permanent

Lois et règlements

Engagement : Continuer de surveiller la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, Règlement de l'Ontario 184/97 pour s'assurer que les termes qui y sont utilisés relativement aux personnes handicapées sont actuels et appropriés.

Mesure : Collaborer avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au processus d'examen permanent du règlement pour s'assurer que les termes qui y sont utilisés relativement aux personnes handicapées sont actuels et appropriés.

Calendrier : Septembre 2006

Programmes et services

Engagement : Poursuivre l'engagement énoncé en 2003-2004 d'examiner tous les bureaux régionaux du Ministère pour détecter les obstacles en matière de communication auxquels font face le personnel et le grand public et pour élaborer un plan de mise en œuvre.

Mesure : Repérer les obstacles et élaborer un plan pour les éliminer

Calendrier : Mars 2005

Engagement : Continuer d'améliorer les pratiques et les processus relatifs à l'emploi afin d'assurer l'accessibilité aux personnes handicapées :

Mesure : Cet engagement sera réalisé de la manière qui suit :

- incorporer un élément de sensibilisation sur les questions liées à l'accessibilité dans les trousses d'orientation destinées à tous les nouveaux employés et dans les ententes relatives au rendement;
- tenir compte des besoins en matière d'accessibilité des personnes handicapées dans les pratiques de recrutement;
- offrir une formation et un appui aux gestionnaires et superviseurs sur la façon de répondre aux besoins en matière d'accessibilité des employés et des demandeurs d'emploi;
- vérifier si le site Intranet des ressources humaines contient des renseignements clairs et d'actualité;
- mener à bien le remaniement du site Web de la Direction des ressources humaines du Ministère conformément aux exigences de la loi en matière d'accessibilité;
- élaborer des documents sur support de substitution pour faciliter l'accessibilité et déterminer les besoins en matière d'accessibilité se rapportant à des activités destinées aux membres du grand public.

Calendrier : Mars 2005

Pratiques

Engagement : Remettre au personnel un nouveau guide sur le courriel contenant de l'information sur les pratiques exemplaires en matière de communications par voie électronique.

Mesure : Examiner le nouveau guide sur le courriel en ce qui a trait aux questions liées à l'accessibilité.

Calendrier : Décembre 2004

Engagement :	Sensibiliser davantage le personnel sur les problèmes d'accessibilité et la façon d'éliminer les obstacles auxquels font face les membres du grand public et du personnel.
Mesure :	Élaborer un plan d'action.
Calendrier :	Mars 2005

Renseignements

Les questions et les commentaires sur le plan d'accessibilité du Ministère sont toujours les bienvenus.

Renseignements généraux : 416 326-8555

Numéros ATS : 416 325-3408

Sans frais : 1 800 268-1142

Courriel : cbsinfo@cbs.gov.on.ca

Site Web du Ministère : www.cbs.gov.on.ca

Visitez le site Web d'Accessibilité Ontario, ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, à : http://www.gov.on.ca/citizenship/accessibility/indexf.html. Le site promeut l'amélioration de l'accessibilité, et offre des ressources et des renseignements destinés à faire de l'Ontario une province accessible.

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Autres régions, sauf Ottawa, composer sans frais le 1 800 668-9938
À Ottawa, composer le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service ATS : 1 800 268-7095

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN 1708-4628

This document is available in English.